



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT ELOY

À L'HORIZON 2030

SYNTHÈSE DU PROJET DE TERRITOIRE 2019 - 2030



PROJET DE TERRITOIRE : UNE VISION PARTAGÉE POUR 10 ANS



Partant du principe simple que, pour construire durablement, il est nécessaire d'établir un plan, le Conseil Communautaire a donné dès son installation priorité à l'élaboration de son Projet de Territoire.

Il a voulu, en premier lieu, que cette feuille de route, assise sur des analyses fiables et objectives, soit le résultat d'une large concertation, tant entre élus communautaires qu'avec les forces vives du territoire : monde économique et associatif, acteurs sociaux et culturels.

Le Conseil Communautaire a souhaité, en second lieu, que cette large réflexion apporte à notre territoire une stratégie de développement faite de bon sens et de cohérence tout en étant financièrement soutenable. Cette stratégie a été déclinée en 71 actions qui pourront être hiérarchisées et planifiées au cours des dix prochaines années, au gré des opportunités, et dans le rythme des politiques contractuelles à venir, avec l'Europe, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Puy-de-Dôme.

Je veux adresser mes plus vifs remerciements à toutes celles et tous ceux, citoyens, acteurs socio-économiques, représentants de services publics et de structures intercommunales ainsi que les élus du territoire pour leur concours actif à chacun des niveaux de la réflexion. Je remercie plus particulièrement Jérôme Gaumet et Karine Bournat-Gonzalez, ancien et actuelle Vice-Présidents en charge de l'aménagement du territoire pour en avoir assuré l'animation et la supervision. Enfin, je salue le travail des bureaux d'études et des services de la Communauté de Communes, sans l'appui administratif et technique desquels le projet n'aurait pu voir le jour.

Signe que le travail de concertation a été bien conduit, ce Projet de Territoire a été voté par le Conseil Communautaire à l'unanimité le 2 juillet 2019. Il doit désormais être partagé largement.

Je forme donc des vœux pour qu'il parle à chacun, ouvre de nouvelles voies de développement dans un esprit communautaire et apporte de la hauteur à nos regards.

Henri Dubreuil

Président de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy

SOMMAIRE

UN NOUVEAU PROJET POUR UN NOUVEAU TERRITOIRE	4
LE CHOIX D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE	5
ÉTAT DES LIEUX : LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES	6
UNE STRATÉGIE ADAPTÉE AUX BESOINS ET AUX AMBITIONS DU TERRITOIRE	7
LE PROGRAMME D'ACTIONS :	8
AXE STRATÉGIQUE 1 : RELANCER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	8
ENJEU : DYNAMISER L'ANIMATION ÉCONOMIQUE	8
ENJEU : DÉVELOPPER UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ADAPTÉE	9
ENJEU : SOUTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ DANS LES BOURGS	9
ENJEU : COMPLÉTER L'OFFRE D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE	9
ENJEU : VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU TERRITOIRE	9
ENJEU : ENCOURAGER DES ACTIVITÉS AGRICOLES DE QUALITÉ	10
ENJEU : GÉRER DURABLEMENT LE PATRIMOINE FORESTIER	10
AXE STRATÉGIQUE 2 : RENFORCER UN SOCLE COMMUN DE SERVICES À LA POPULATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE	8
ENJEU : RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE	11
ENJEU : PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE DE QUALITÉ SUR LE TERRITOIRE	11
ENJEU : ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	12
ENJEU : GARANTIR LE MAINTIEN DE LA POPULATION ÂGÉE	12
ENJEU : AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS POUR LES POPULATIONS EN S'INSCRIVANT DANS LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ	12
ENJEU : ASSURER DES SERVICES ENFANCE-JEUNESSE DE QUALITÉ SUR LE TERRITOIRE	13
ENJEU : AMÉLIORER LA MOBILITÉ DE LA POPULATION	13
ENJEU : COORDONNER L'ENSEMBLE DES SERVICES	13
AXE STRATÉGIQUE 3 : ORIENTER LE TERRITOIRE VERS UN DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE TOUT EN VALORISANT LE CADRE DE VIE	14
ENJEU : REQUALIFIER L'HABITAT ET ACCOMPAGNER L'ACCÈS AU LOGEMENT	14
ENJEU : PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LES MILIEUX AQUATIQUES	15
ENJEU : S'INSCRIRE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	15

UN NOUVEAU PROJET POUR UN NOUVEAU TERRITOIRE

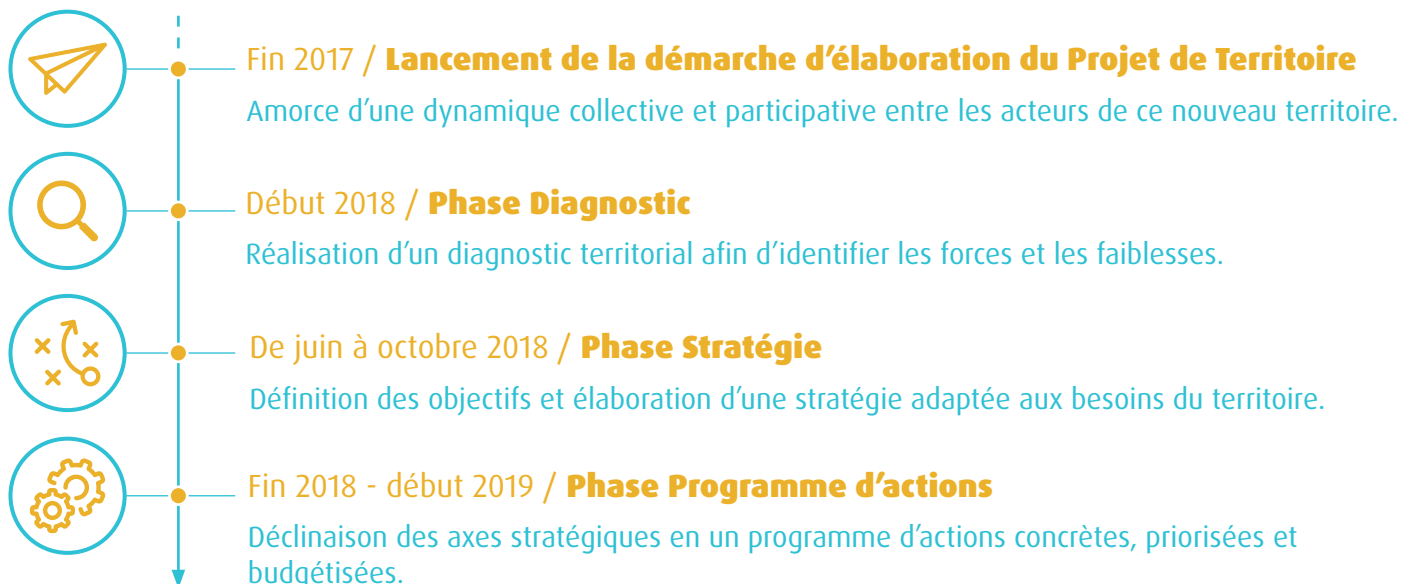
La nouvelle Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy est le fruit d'une fusion au 1^{er} janvier 2017 des communautés de communes du Pays de Pionsat, Cœur de Combrailles, du Pays de Saint Eloy et des communes de Menat, Neuf-Église, Servant, Teilhet et Virlet. Elle compte à ce jour 34 communes. Son territoire désormais élargi autorise de nouvelles dynamiques et synergies au service d'actions et de projets en faveur de ses résidents, ménages et entreprises. Consciente qu'une fusion de collectivités ne doit pas se limiter à une simple addition de ressources et d'actions, la Communauté de Communes a souhaité construire son Projet de Territoire afin d'en renforcer les atouts et la dynamique, mais aussi tenter de neutraliser ses points de fragilité.

Le diagnostic préalable à la construction de ce Projet de Territoire a fait ressortir les points forts et potentialités de développement mais aussi les fragilités et menaces qui pèsent sur ce territoire. Parmi les atouts : la population bénéficie au quotidien de services enfance-jeunesse de qualité, d'une offre culturelle et festive variée et d'un environnement naturel préservé. Le tissu d'artisans et d'agriculteurs, le secteur industriel et forestier ainsi que les initiatives de l'économie sociale et solidaire sont aussi une vraie force. À l'inverse, il faut être conscient des fragilités du territoire marqué par un vieillissement et un tassement démographique, de nombreux logements vétustes et vacants, des petits commerces de proximité en difficulté, une offre de mobilité insuffisante et des infrastructures numériques très perfectibles. Forte de cette identité et résolument engagée à renforcer la dynamique et l'attractivité du territoire, la Communauté de Communes a décliné ce Projet en actions concrètes et opérationnelles planifiées sur les dix prochaines années tout en veillant à son adéquation avec les ressources financières de l'intercommunalité.



LE CHOIX D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Au-delà d'un document stratégique, ce Projet de Territoire est surtout une démarche participative, mobilisatrice et fédératrice de l'ensemble des acteurs du territoire. Il s'est construit grâce aux contributions des citoyens, au débat politique et à l'action conjuguée de la Communauté de Communes, des communes et des structures partenaires (Union Européenne, État, Région, Département, SMADC - Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles).



249
questionnaires
envoyés

à tous les élus et conseillers municipaux afin de recueillir leur vision du territoire et réaliser un état des lieux des équipements et services existants

48
entretiens
individuels
réalisés

avec chaque maire des 34 communes, avec le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement des Combrailles (SMADC) ainsi qu'avec l'Office de Tourisme des Combrailles. Des représentants de la société civile (chefs d'entreprises, professionnels, responsables associatifs...) ont également été reçus.

6
ateliers
participatifs

trois ateliers participatifs ont été réservés aux administrés et acteurs locaux (à Pionsat sur le développement économique, l'agriculture, le numérique et l'énergie, à Saint-Eloy-les-Mines sur le tourisme, la culture et l'environnement et à Saint-Gervais-d'Auvergne sur les services à la population). Ils faisaient suite à ceux dédiés aux conseillers municipaux et communautaires pour faire émerger leur ressenti et leurs idées de développement.



Cette démarche de démocratie participative a permis d'élaborer une vision partagée des enjeux pour notre territoire.

ÉTAT DES LIEUX : LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

SERVICES À LA POPULATION



1 médiathèque communautaire	10 points lecture et dépôts	2 salles de spectacles communautaires	Un maillage de salles polyvalentes de qualité	4 crèches	3 relais assistantes maternelles	5 accueils de loisirs pour les enfants
Des ateliers d'insertion	1 service public d'aide à domicile	2 résidences autonomie publiques	5 EHPAD publics	12 écoles maternelles/élémentaires	3 collèges publics	2 lycées professionnels publics

ENVIRONNEMENT - ÉNERGIE



2 parcs photovoltaïques dont 1 en cours de déploiement	2 Espaces Naturels Sensibles
Des cours d'eau et des étangs emblématiques	1 Site Natura 2000
35 % du territoire en bois et forêts	

HABITAT



70 % de propriétaires	60 % de logements d'avant 1946
1 Programme d'Intérêt Général (PIG)	65 % de résidences principales
20 % de résidences secondaires	15 % de logements vacants
1 Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)	

ÉCONOMIE



7 Zone d'Activités Économiques	5 118 emplois	60 % du territoire valorisé par l'agriculture
2 913 entreprises	545 exploitations agricoles	1 pôle industriel

Les pôles secondaires de Pionsat, Saint-Gervais-d'Auvergne et de Menat

POPULATION



16 800 habitants	24 habitants au km ²
34 communes	

UNE STRATÉGIE ADAPTÉE AUX BESOINS ET AUX AMBITIONS DU TERRITOIRE

Trois axes à l'horizon 2030 ont été retenus pour répondre à un enjeu majeur : rendre attractif le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy pour maintenir la population et inciter de nouveaux habitants à s'installer.



AXE STRATÉGIQUE 1

RELANCER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Le territoire de la Communauté de Communes possède des atouts et un potentiel certain qu'il s'agit de développer, notamment dans le domaine touristique et agricole. Cet axe a pour objectif de faciliter le maintien et le développement des entreprises actuelles, de permettre l'émergence de nouvelles entreprises ou porteurs de projets et de soutenir le monde agricole. Cela contribuera au maintien de la population sur place, en conservant voire en augmentant le nombre d'emplois disponibles.



AXE STRATÉGIQUE 2

RENFORCER UN SOCLE COMMUN DE SERVICES À LA POPULATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Les services proposés sont nombreux et répondent bien, actuellement, aux besoins de la population. Il conviendra toutefois de tenir compte des dynamiques actuelles pour les adapter aux défis futurs (vieillesse de la population, omniprésence des outils numériques par exemple).



AXE STRATÉGIQUE 3

ORIENTER LE TERRITOIRE VERS UN DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE TOUT EN VALORISANT LE CADRE DE VIE

Le territoire a la chance de posséder des espaces naturels remarquables qu'il conviendra de protéger et de valoriser. Il sera également nécessaire de développer une offre de logement nouvelle et plus qualitative. La transition énergétique, essentielle pour lutter contre le réchauffement climatique, doit être assurée.

L'ensemble des actions incluses dans ce Projet de Territoire a été évalué à 3,81 millions d'euros TTC d'investissements, dont plus de la moitié sera financée par des subventions attendues des partenaires institutionnels (Département, Région, Europe...).

Le coût additionnel de fonctionnement pour la Communauté de Communes a été estimé à 250 000 € TTC/an.

Ce plan de financement a été validé à l'unanimité par le Conseil Communautaire et fixe le cap pour le développement d'un territoire équilibré, attractif et durable sur les dix prochaines années. Cette première feuille de route sera actualisée au rythme des renouvellements du Conseil Communautaire et des évolutions du territoire.

AXE STRATÉGIQUE 1

RELANCER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



ENJEU / DYNAMISER L'ANIMATION ÉCONOMIQUE

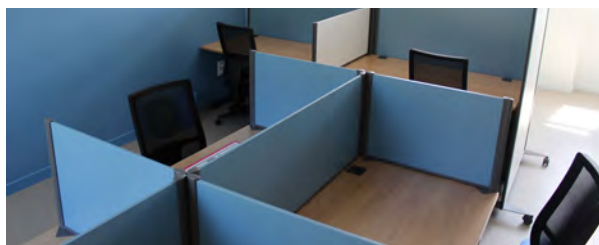
- ① **Organiser et structurer l'animation économique**
La Communauté de Communes souhaite se doter d'un chargé de développement économique à plein temps pour accompagner au mieux les entreprises et les porteurs de projet.
- ② **Accompagner les porteurs de projets et les investisseurs en partenariat avec le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement des Combrailles (SMADC)**
- ③ **Animer la Maison de l'Entrepreneur**
Afin que la Maison de l'Entrepreneur ne soit pas qu'un lieu d'accueil, il est nécessaire de proposer des animations et services destinés aux entreprises et porteurs de projet du territoire. Le but est de soutenir et faciliter leur développement, ainsi que de dynamiser le tissu économique local.
- ④ **Commercialiser les Zones d'Activités Économiques et constituer un guide des ZAE**
- ⑤ **Créer un observatoire de l'immobilier économique vacant**
- ⑥ **Réaliser un répertoire des entreprises et des savoir-faire locaux**
- ⑦ **Animer un club des entreprises du territoire**
Il s'agit d'organiser un réseau d'acteurs économiques et de le faire vivre. Pour cela, l'émergence de projets communs et l'appui aux initiatives conjointes - animations commerciales, recherche de financements, participation à des salons, expositions ou conférences professionnelles valorisant le territoire - sont autant de pistes à développer.
- ⑧ **Soutenir l'amélioration de la couverture réseau numérique**
- ⑨ **Rechercher des porteurs de projet**

ENJEU / DÉVELOPPER UNE OFFRE IMMOBILIÈRE ADAPTÉE

① Finaliser l'aménagement des Zones d'Activités Économiques

② Créer un réseau d'espaces de travail partagé (co-working) et de tiers-lieux

En lien avec l'évolution des modes de travail, cette action vise à rompre l'isolement des auto-entrepreneurs en leur proposant des lieux d'échanges professionnels et à favoriser la pratique du télétravail pour attirer de nouveaux actifs.



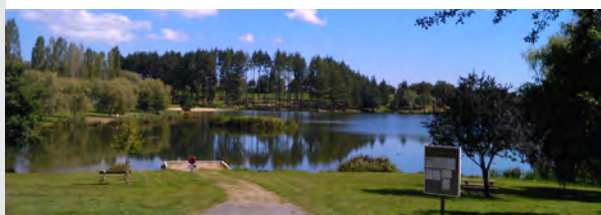
ENJEU / SOUTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ DANS LES BOURGS

① Valoriser et pérenniser les activités commerciales et artisanales de proximité

ENJEU / COMPLÉTER L'OFFRE D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

① Actualiser le recensement des hébergements touristiques marchands

② Étudier la réalisation d'hébergements autour des plans d'eau



Le tourisme est un des axes majeurs pour le développement économique du territoire. La Communauté de Communes envisage de réaliser une étude sur l'opportunité de créer des hébergements autour des plans d'eau (collectifs pour les familles et les groupes, ainsi que des hébergements thématiques), afin de développer une offre touristique adaptée et de qualité.

③ Développer un site de loisirs nature et d'hébergement sur le site de l'étang de Chancelade

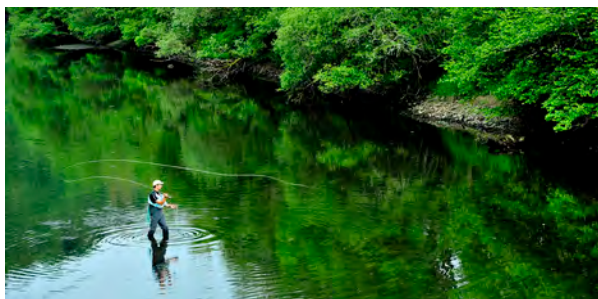
ENJEU / VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU TERRITOIRE

① Étudier la mise en valeur des bourgs anciens

2 — Organiser des salons d'envergure régionale

3 — Valoriser le tourisme « pêche »

Avec les gorges de la Sioule et ses étangs, le territoire dispose d'un réel potentiel pour développer une économie autour de la pêche de loisirs. La création, en lien avec les partenaires locaux, d'un « Pass pêche » donnant accès à tous les plans d'eau et rivières, est un exemple d'action à étudier.



4 — Créer une Via Ferrata

5 — Valoriser la Sioule en aménageant ses berges



6 — Proposer de nouveaux parcours et modes de randonnée en lien avec l'Office de Tourisme des Combrailles et entretenir le balisage des circuits existants

Il s'agit de conforter et de développer le réseau de circuits afin de mailler l'intégralité du territoire. Ces circuits pourraient passer par des sites patrimoniaux et se décliner en randonnées thématiques sur l'Histoire, les paysages, l'écologie...



7 — Valoriser les voies ferroviaires délaissées

8 — Obtenir la labellisation « Territoire Vélo »

ENJEU / ENCOURAGER DES ACTIVITÉS AGRICOLES DE QUALITÉ

1 — Valoriser les producteurs locaux

2 — Valoriser les produits du terroir

3 — Favoriser le développement de l'agriculture biologique et les circuits courts



4 — Élaborer et faire vivre le diagnostic foncier agricole

Un diagnostic foncier agricole a été réalisé en 2019 en lien avec le SMADC. Il permet de connaître l'évolution des exploitations agricoles du territoire afin d'anticiper et de faciliter leur reprise.

ENJEU / GÉRER DURABLEMENT LE PATRIMOINE FORESTIER

1 — Mettre en œuvre localement une Charte forestière

2 — Actualiser le schéma de desserte forestière et le plan de développement de massif

RENFORCER UN SOCLE COMMUN DE SERVICES À LA POPULATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



ENJEU / RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

1 — Assurer une meilleure couverture réseau internet et téléphonique sur le territoire

Il s'agit d'intensifier les interventions auprès des opérateurs et des fournisseurs pour accélérer le déploiement des réseaux.

2 — Organiser des formations à la pratique du numérique sur tout le territoire

La Communauté de Communes souhaite favoriser, en lien avec le CIAS, la formation aux outils numériques pour faciliter l'accès aux services publics dématérialisés. Des ateliers itinérants dans les communes et des formations seront proposés, en particulier aux seniors et aux personnes en difficulté.



3 — Sensibiliser les jeunes aux bonnes pratiques sur Internet

La CAF et les différents organismes d'État intervenant auprès des jeunes ont constaté qu'Internet présente des risques, mais aussi d'importants atouts pour les jeunes. La mise en place d'une présence éducative sur Internet est donc essentielle pour permettre aux jeunes et à leurs parents, mais aussi aux professionnels de la jeunesse d'exploiter au mieux les potentialités offertes par Internet, tout en minimisant ses risques. Il s'agit de développer le réseau « Promeneurs du net » constitué de professionnels qui assurent une présence éducative sur Internet auprès des jeunes.

ENJEU / PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE DE QUALITÉ SUR LE TERRITOIRE

1 — Élaborer un Contrat Territoire Lecture

L'élaboration d'un Contrat Territoire Lecture permettra de structurer un réseau intercommunal de lecture publique, de diffuser une culture numérique sur l'ensemble du territoire et de conquérir de nouveaux publics ou des publics isolés socialement ou géographiquement.



- ② — Poursuivre une programmation culturelle qualitative
- ③ — Soutenir les organisateurs d'évènements culturels qui ont un rayonnement ou un impact sur l'ensemble du périmètre communautaire



ENJEU / ACCOMPAGNER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- ① — Favoriser l'insertion sociale en faisant réaliser des travaux d'entretien par des entreprises d'insertion ou employant des travailleurs handicapés

ENJEU / GARANTIR LE MAINTIEN DE LA POPULATION ÂGÉE

- ① — Conforter les services de maintien à domicile

Le maintien à domicile des personnes âgées non dépendantes leur permet de conserver leur environnement social. L'aide à domicile, le portage des repas, la téléassistance, le conseil sur l'adaptation des logements sont autant de services à développer.

- ② — Étudier le devenir du foyer logement « Les Tilleuls »

- ③ — Développer une alternative aux EHPAD en adaptant les logements au vieillissement de leurs occupants

- ④ — Favoriser d'autres formules de logement pour les personnes âgées

- ⑤ — Étudier la mutualisation des moyens entre le CIAS et la Communauté de Communes



ENJEU / AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS POUR LES POPULATIONS EN S'INSCRIVANT DANS LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

- ① — Mettre en place une mutuelle santé de territoire

La Communauté de Communes veut permettre aux habitants et aux travailleurs du territoire de souscrire à une mutuelle santé de qualité à des prix attractifs.

- 2 — Accompagner le développement et l'équipement des maisons de santé pluridisciplinaires et des centres de santé

ENJEU / ASSURER DES SERVICES ENFANCE-JEUNESSE DE QUALITÉ SUR LE TERRITOIRE

- 1 — Maintenir les services Enfance-Jeunesse proposés par la Communauté de Communes de façon équilibrée sur le territoire

Un nombre important de services et d'équipements en faveur de l'Enfance-Jeunesse sont présents sur le territoire. La priorité est d'en assurer le maintien et de viser une offre équilibrée pour permettre aux jeunes ménages de s'installer ou de demeurer sur le territoire.



- 2 — Recenser les activités culturelles et sportives pour les jeunes, en vue de la création d'un « Pass' Jeunes »

ENJEU / AMÉLIORER LA MOBILITÉ DE LA POPULATION

- 1 — Étudier les besoins et les solutions en matière de mobilité

La mobilité est un enjeu important pour notre territoire. Cette problématique est à analyser avec d'autres partenaires pour trouver des solutions adaptées aux besoins telles que l'autopartage, le covoiturage, le transport à la demande...

- 2 — Soutenir les actions visant à faciliter l'accès physique aux services de soins des personnes les plus fragiles

Le dispositif Covoit'Santé 63 propose un service de covoiturage solidaire pour les personnes en situation de précarité ne pouvant se rendre à leurs rendez-vous de santé.

- 3 — Poursuivre la participation à l'opération « Bus des montagnes »

ENJEU / COORDONNER L'ENSEMBLE DES SERVICES

- 1 — Organiser une complémentarité des offres de services au public

- 2 — Aménager des locaux communautaires

ORIENTER LE TERRITOIRE VERS UN DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE, TOUT EN VALORISANT LE CADRE DE VIE

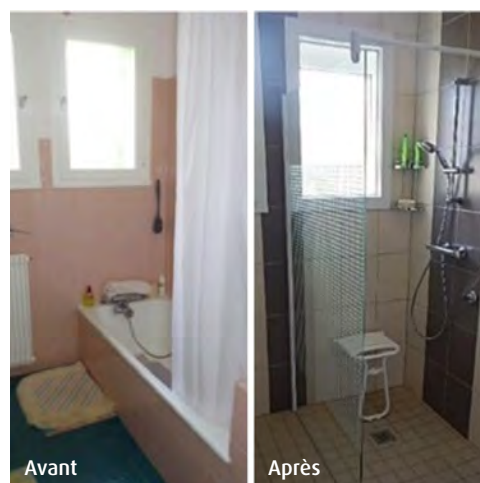


ENJEU / REQUALIFIER L'HABITAT ET ACCOMPAGNER L'ACCÈS AU LOGEMENT

① — Poursuivre le soutien financier à l'amélioration de l'habitat sur le territoire

Le but est d'aider les propriétaires à lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne grâce à des dispositifs d'aides financières et techniques. Il permet également de favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées tout en améliorant leur cadre de vie.

② — Mettre en place un partenariat avec un financeur privé pour l'avance de financement des travaux validés dans les programmes Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ou Programme d'Intérêt Général (PIG)



③ — Étudier la mise en place d'une nouvelle OPAH sur l'ensemble du territoire

Une OPAH est en cours sur l'ancienne communauté de communes du Pays de Saint Eloy. Le reste du territoire est quant à lui couvert par le Projet d'Intérêt Général (PIG) habitat porté par le Département. Il serait opportun d'harmoniser les dispositifs de soutien financier sur l'ensemble du territoire.

④ — Participer à la mise en place puis animer la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) de l'habitat

⑤ — Actualiser et uniformiser les anciens Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)

⑥ — Améliorer la visibilité de l'offre de logements locatifs sur le territoire par la création d'une bourse du logement locatif

⑦ — Participer à la création et à l'animation de l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS)

ENJEU / PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LES MILIEUX AQUATIQUES

① — Proposer des actions de sensibilisation aux nouvelles pratiques (préservation de la biodiversité) et à la lutte contre les espèces invasives (ambroisie, ...)

② — Viser à l'exemplarité de la Communauté de Communes et de son CIAS en matière de consommation et de gestion des déchets

③ — Mettre en place deux Contrats Territoriaux pour la protection des milieux aquatiques

Le territoire de la Communauté de Communes est partagé entre les bassins versants du Cher et de la Sioule qui font chacun l'objet d'un Contrat Territorial. Ces dispositifs permettront obtenir des financements pour réaliser des actions de protection des milieux aquatiques.

④ — Mettre en œuvre la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) avec les partenaires

⑤ — Étudier les impacts liés au transfert des compétences « Eau » et « Assainissement »



ENJEU / S'INSCRIRE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

① — Travailler sur la mise en place d'un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)

L'élaboration d'un PCAET permettrait de mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux autour de la problématique climat-air-énergie : développement des énergies renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique, adaptation au changement climatique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, sobriété énergétique, qualité de l'air.

② — Soutenir les démarches innovantes permettant de valoriser les déchets issus de l'agriculture, notamment pour la production d'énergie

③ — Favoriser l'implantation de nouveaux parcs de panneaux photovoltaïques

④ — Mener une réflexion sur les possibilités de production d'énergie propre sur notre territoire (hydrogène)

⑤ — Étudier la pertinence de l'installation de bornes de recharge électrique

⑥ — Viser à l'exemplarité en matière d'économie d'énergie dans les bâtiments dont la Communauté de Communes et son CIAS ont la gestion



Plus d'informations sur
notre site internet :
www.paysdesainteloy.fr
et notre page Facebook :
Pays de Saint Eloy

Dans le cadre de notre
engagement en faveur
du développement
durable, cette plaquette
est imprimée avec des
encres végétales sur du
papier certifié 100% PEFC
et labellisée Imprim'Vert.



Contact

Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy

Rue du Puits St Joseph,
63 700 Saint-Eloy-les-Mines
Tél / 04 73 52 72 72
Mail / accueil@paysdesainteloy.fr

Mentions légales

Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy - Rue du Puits St Joseph 63 700 Saint-Eloy-les-Mines / Directeur de la publication : Henri Dubreuil
Conception graphique : Traitclair - www.traitclair.fr
Crédits photos : Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy, Office de tourisme des Combrailles, communes de Servant, Saint-Gervais-d'Auvergne, Charensat, Montaigut, Saint-Maignier, Gouttières, Sainte-Christine, Pionsat, J. Laguet, Fêtes musicales du Château de Pionsat, A.BourgeoisP (photo rognée).
Dépôt légal à parution
Imprimerie Coopérative des Sucs, Zone Industrielle la Guide 1 - 43200 Yssingaux
Tél. 04 71 65 14 76 - imprimerie@ics43.coop

Ne pas jeter sur la voie publique